

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23754**

### Intitulé

MASTER : MASTER Droit Notarial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Le Président de l'Université Paris-Est Créteil, Recteur de l'Académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Analyse dans le domaine du droit notarial
- Constitution d'un dossier client ; réception et information de la clientèle
- Rédaction d'actes notariés
- Conseil dans les matières de droit privé et plus spécifiquement dans celles relevant du droit notarial
- Information et conseil en gestion et transmission du patrimoine personnel ou professionnel
- Réalisation de bilans de la situation patrimoniale d'une personne ou d'une entreprise
- Préparation de partages dans le cadre d'une succession, d'un divorce, d'une indivision, d'une société
- Réalisation des formalités civiles et fiscales pour les personnes privées et les entreprises
- Préparation, rédaction et suivi des opérations immobilières
- Mise en circulation internationale des actes notariés
- Sécurisation des transactions relatives aux actes à titre onéreux (ex : vente) ou à titre gratuit (ex : donation)
- Application de la déontologie notariale en vue de garantir la sécurité juridique des actes
- Veille juridique d'actualisation permanente des textes législatifs, de la jurisprudence et de la doctrine juridique  
A l'issue du Master Droit, Mention Droit notarial, le diplômé est capable de :
  - Poursuivre la préparation du diplôme supérieur du notariat
  - Préparer les dossiers de successions et les donations
  - Expliquer les termes et contenus juridiques des contrats et des actes ainsi que les textes législatifs et réglementaires
  - Informer les personnes sur la nature des transactions, la portée des engagements et leurs conséquences
  - Rédiger ou participer à la rédaction d'actes de vente d'un appartement, d'une maison, d'un terrain...
  - Conseiller les personnes dans les domaines de la gestion et de la transmission de leur patrimoine personnel et / ou professionnel
  - Analyser et rédiger des contrats spéciaux
  - Maîtriser l'accès aux sources du droit
  - Rechercher, analyser et exploiter les textes juridiques (lois, jurisprudence...)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Tertiaire - Services
- Droit
- Notarial
- Clerc de notaire
- Notaire stagiaire
- Agences immobilières
- Cabinets de gestion de patrimoine
- Compagnies d'assurance
- Organismes bancaires

- Cabinets d'avocats

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1102 : Aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

L'étudiant(e) titulaire d'un master 1 des domaines du Droit, attestant qu'il ou elle maîtrise les matières fondamentales d'un niveau de master 1 Droit public et droit privé parcours droit privé, master 1 Droit des affaires parcours droit des affaires ou droit privé, master 1 Droit international et droit européen parcours droit des affaires peut accéder à la deuxième année dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'UFR de Droit.

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 4 semestres de M1 et de M2.

Master 1 - semestres 1 et 2 - 60 ECTS

**Semestre 1 :**

Droit matrimonial (écrit 3H et contrôle continu) et droit des sûretés (écrits 3H et contrôle continu)

Droit immobilier (oral) et ouverture internationale générale (2 oraux : DIP1 et langue)

Ouverture en droit interne (2 oraux)

**Semestre 2 :**

Droit successoral (écrit 3H et contrôle continu) et droit des contrats bancaires (écrit 3H et contrôle continu)

Droit des libéralités (oral) et ouverture internationale spécialisée (2 oraux : DIP2 et langue)

Culture juridique en droit privé et public interne (2 oraux)

**Master 2 - semestres 3 et 4 - 60 ECTS**

**Semestre 3 :**

Droit de la famille I (écrit 3H et contrôle continu)

Théorie et pratique des contrats et régime des obligations (écrit 3H et contrôle continu)

Droit commercial, droit des sociétés et des groupements (exposé-discussion et contrôle continu)

Droit des biens et droit rural (oral ou oral-écrit 2H et contrôle continu)

Déontologie notariale (contrôle continu)

**Semestre 4 :**

Droit de la famille II (écrit 3H et contrôle continu)

Droit immobilier (écrit 3H et contrôle continu)

Fiscalité notariale (oral ou oral-écrit)

Droit des sûretés (oral ou oral-écrit)

Droit international privé (oral ou oral-écrit)

Anglais notarial (oral)

Conférences ou transmission du patrimoine (oral ou oral-écrit)

Stage : les étudiant(e)s sont évalué(e)s sur leur capacité d'adaptabilité à la vie professionnelle notariale notamment par la production d'un rapport de stage qui sera soutenu devant un universitaire et si possible devant un notaire.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	<p>Cette formation est accessible via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-9 06 du 23 août 1985)</li> <li>Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.</li> <li>-la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)</li> <li>Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.</li> </ul> <p>Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.</p>
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<p>Laboratoire de recherche MIL  Marchés - Institutions - Libertés  Accords institutionnels ou entreprises partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambre des notaires de Paris, Seine Saint Denis et Val de Marne</li> <li>- Centre national de l'enseignement professionnel notariale de Paris</li> </ul>

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté ministériel du 16 juillet 2015 portant accréditation de l'Université Paris-Est-Créteil à délivrer des diplômes nationaux

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

Arrêté du 28 avril 2008 relatif au diplôme supérieur du notariat publié au JO du 4 mai 2008

Arrêté du 04 février 2014 relatif au diplôme national de master publié au JO du 11 février 2014

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Chaque année 20 à 25 étudiants sont diplômés.

[scuio-baip@u-pec.fr](mailto:scuio-baip@u-pec.fr)

La plupart des étudiant(e)s intègrent le centre de formation professionnelle notariale de Paris et obtiennent ensuite le diplôme supérieur du notariat permettant de devenir notaire.

#### Autres sources d'information :

<http://droit.u-pec.fr>

UPEC

#### Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne : Île-de-France - Val-de-Marne ( 94) [Créteil]

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit

83-85 avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil

**Historique de la certification :**

Anciennement DESS de droit notarial, devenu Master 2 de droit notarial en 2002.